



Faire une attestation d'employeur suite décès

Par **rashelle**, le **22/07/2014** à **11:16**

Bonjour,

je viens chercher de l'aide pour justement cette question que je ne trouve pas de réponse.

Voilà ma question, en effet mon père est décès début avril, il était sous tutelle de mon grand-père qui lui avait employé 2 personnes pour aide-ménagère et assistante de vie.

Donc à ce jour j'ai déposé le dossier de succession chez le notaire pensant qu'elle aller faire le nécessaire pour les employés (salaire, préavis, fin de contrat) mais justement le notaire a l'air aussi perdu que moi dans ces démarches.

A ce jour le calcul des indemnités a été envoyé au SESU pour calcul, mais le dernier travail à faire pour moi serai de faire une attestation d'employeur afin qu'elles puissent bénéficier du pôle emploi, elles sont bloqués à l'attente de ce document.

Mais comment l'établir ? je n'ai pas de numéro d'employeur, je ne connais pas les années, horaires, montant horaires qu'elles ont fait chez mon père. Je ne sais pas par quel bout commencer.

Si quelqu'un aurai la solution à mon problème.

Cdt

Par **moisse**, le **22/07/2014** à **22:55**

Bonsoir,

Si vous avez un numéro de "particulier-employeur" CESU, vous aurez accès à la déclaration en ligne de l'attestation en question sur le site de Pole-emploi.

Une petite promenade sur le site du CESU serait le bien-venu, une autre ici :

<http://www.net-particulier.fr/home.html>

vous donnera quelques pistes.

Par **rashelle**, le **23/07/2014 à 11:16**

Bonjour,

merci pour votre réponse, entre temps j'ai appelé le CESU qui m'a communiqué un numéro d'employeur (est-ce le numéro de CESU ou URSSAF ou bien le numéro lie les 2 organismes ?)

Sur le site de pôle emploi faut-il que je récupère le MDP de mon père l'ancien employeur ou bien je peux recréer un compte avec mes coordonnées ?

Merci pour les liens partager je vais regarder ça de plus près.